



5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

Genève, le 8 juin 2009

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter votre concours et votre implication personnelle en vue d'aider l'UIP à mener à bien l'une de ses missions essentielles qui est de promouvoir des parlements démocratiques.

Durant la dernière décennie, un grand nombre de parlements ont travaillé avec l'Union interparlementaire à l'élaboration de normes et de critères applicables aux parlements démocratiques et ils nous ont fait part des bonnes pratiques en vigueur, ce qui a abouti à l'étude *Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle*, publiée en 2006, et aux *Outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements*, parus en 2008. Ces produits novateurs, qui sont complétés par les informations sur la composition, les structures et les méthodes de travail de votre parlement qui figurent dans PARLINE (base de données en ligne de l'UIP - [www.ipu.org/parline](http://www.ipu.org/parline)), trouvent un écho dans diverses études analytiques et comparatives comme l'étude intitulée *Les outils du contrôle parlementaire*, publiée en 2008.

Nous sommes de plus en plus invités à concourir au renforcement de la fonction de contrôle des parlements. Cette tâche est une priorité politique dans nombre de parlements qui aspirent à garantir responsabilité, probité et transparence dans la gestion des affaires publiques. Aussi devons-nous rapidement mettre à jour et compléter notre enquête antérieure sur le contrôle parlementaire. Nous pourrions ainsi recenser les évolutions récentes, identifier les bonnes pratiques et améliorer les prestations de renforcement des capacités et les services d'appui que l'UIP dispense aux parlements.

Je vous serais donc très reconnaissant de veiller à ce que le questionnaire joint soit rempli et retourné au Secrétariat de l'UIP au plus tard le 31 juillet de cette année. Je n'ignore pas que les parlements ont souvent des effectifs limités. Aussi votre parlement est-il invité à contacter le coordonnateur de ce projet au Secrétariat de l'UIP (Andy Richardson : [ar@mail.ipu.org](mailto:ar@mail.ipu.org)) au cas où il aurait besoin de conseils et d'assistance. De plus, nous nous sommes efforcés de simplifier le plus possible le questionnaire. Nous l'avons testé et nous pensons que l'on devrait pouvoir répondre à toutes les questions qui y figurent en deux heures au plus.

M. Célestin Leroy Gaombalet  
Assemblée nationale  
P. O. Box 1003  
BANGUI  
République Centrafricaine

L'UIP travaille en étroite coopération avec l'Institut de la Banque mondiale sur ce projet. Les deux organisations sont résolues à mener à bien ce projet et à en tirer un rapport complet pour les parlements comportant des recommandations sur les mesures que ces derniers pourraient prendre pour renforcer le contrôle parlementaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders B. Johnsson', with a stylized flourish extending to the right.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général